PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU

19 OCTOBRE 2021

PRÉSENTS:

Représentant(e)s de parents d'élèves : Valérie LE BOUDOUIL, Gaëlle MARTIN, Mathieu CANO, Virginie LE NAGARD, Edouard THIERRY, Florence PALLIER, Libéra BERTHELOT, Sandrine DISLAIRE

Enseignant(e)s: Sandra LE BOUTOUILLER, Olivier GABORY, Catherine DAVID, Cécile CHAUVEL.

Adjoint aux affaires scolaires : Christophe BENOIT

Excusé(e)s: Mme ARRAULT (Inspectrice de l'Education Nationale), Catherine KERHUIEL (Conseil école collège), Catherine DAVID

- 1. Accueil, présentation du conseil d'école
- 2. Bilan de la rentrée (Organisation pédagogique, APC)
- 3. Règlement intérieur
- 4. Travaux
- 5. Budget et investissement (municipalité)
- 6. Sécurité (PPMS, évacuation incendie) et travaux
- 7. Activités et projets prévus pour l'année
- 8. Point matériel et financier
 - a. Bilan de la coopérative scolaire
 - b. Amicale laïque
- 9. Questions diverses

1. ACCUEIL ET PRESENTATION DU CONSEIL D'ÉCOLE

Le conseil d'école se réunit trois fois par an en séance ordinaire. Une séance extraordinaire peut être provoquée à la demande de l'un ou l'autre des partis.

Ce conseil réunit tous les interlocuteurs concèrnés par l'école : les parents, au travers des représentants à élus, la mairie ainsi que l'équipe enseignante.

En fonction des sujets abordés, d'autres personnes peuvent être invitées ponctuellement.

Le but de ces conseils est d'échanger, de faire remonter les éventuelles suggestions ou remarques et de dialoguer en présence de tous les interlocuteurs <u>pour améliorer le fonctionnement de l'école dans l'intérêt</u> des élèves.

Afin, de faciliter l'identification des parents élus, les photos de représentants seront publiées sur le site Web. L'adresse mail de contact de représentants est la suivante ; <u>forgerine.parents.eleves@gmail.com</u>

2. BILAN DE LA RENTRÉE

A) EFFECTIFS, RÉPARTITION ET ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Depuis la rentrée, 118 élèves sont inscrits à la Forgerine (moyenne de 23,6 élèves par classe)

Classes de CP-CE1 A : 25 élèves (11 CP + 14 CE1) enseignantes : Cécile CHAUVEL / Alice DUBILLOT

Classes de CP-CE1 B : 22 élèves (11 CP + 11 CE1) enseignante : Catherine DAVID

Classe de CE2 : 20 élèves enseignant : Olivier GABORY

Classe de CM1/CM2 : 24 élèves (10 CM1 + 14 CM2) enseignante : Sandra BOUTOUILLER

Classe de CM1/CM2 : 26 élèves (12 CM1 + 14 CM2) enseignante : Catherine KERHUIEL

M. BENOIT précise qu'il y a une baisse d'effectif globale sur la commune visible dans l'ensemble des écoles.

Deux Accompagnantes d'Élèves en Situation de Handicap (24 + 24 = 48 H/ semaine au total, interviennent auprès des élèves : Anne-Marie RIO en CP-CE1 A et CM1-CM2 A, Sabine KERHERVE en CM1-CM2 A et CM1-CM2 B.

Le maintien dans l'école du Réseau d'Aides Spécialisées pour les Enfants en Difficulté (RASED) a été fragilisée l'année dernière. Cette année, la psychologue scolaire est présente depuis la rentrée. Elle va voir plusieurs élèves et une enseignante spécialisée interviendra sur l'école les mardis après-midi auprès de certains enfants signalés par les enseignants et après accord des parents;

B) ORGANISATION SCOLAIRE

Décloisonnements:

• En cycle 3:

Mme KERHUIEL enseigne l'histoire, la géographie dans la classe de Mme LE BOUTOUILLER.

Mme LE BOUTOUILLER enseigne l'anglais dans la classe de Mme KERHUIEL

• En cycle 2 : (classes de CP, de CE1 et de CE1/CE2) : il n'y a pas de décloisonnements

APC (ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES COMPLÉMENTAIRES)

Les horaires restent les mêmes que l'an passé : les lundis de 16h15 à 17h15.

Depuis quelques années, les APC ne doivent concerner que la maîtrise de langue française et la lecture. Les enseignants ont choisi d'organiser des groupes mélangeant les élèves de plusieurs classes afin de renforcer le vivre ensemble. L'activité pédagogique proposée correspond à de lecture/ production d'écrit sur les moments de vie de l'école et aboutissent à la publication d'articles sur le site Web de l'école en complément d'autres moments de travail en classe.

Ces activés sont proposées à tous les élèves volontaires de l'école une fois dans l'année pour une période de 5 à 6 séances. Les élèves n'étant pas en possibilité d'assister aux APC participeront à la préparation d'articles sur les temps de classe.

3. RÈGLEMENT INTÉRIEUR 2021/2022

Le règlement intérieur n'a pas été modifié.

4. BUDGET ET INVESTISSEMENT

Au niveau informatique, la commune a déposé un dossier pour le Plan de Relance Numérique. Devant le grand nombre de dossier déposé, le gouvernent a dû organiser une priorisation. La commune d'Inzinzac-Lochrist est passée en deuxième vague.

M. Benoit annonce que la validation est arrivée la semaine précédente et que le dossier a été monté pour deux ans. Il devrait permettre de remplacer le matériel vieillissant.

1ère année: 1 VPI 28 tablettes + 2 caissons de charge.

2ème année à définir.

La directrice précise qu'il faudra veiller à ce que le débit internet permette la bonne utilisation du matériel mobile.

4. TRAVAUX

Travaux effectués : Nous remercions la Mairie des travaux effectués depuis le mois de juin :

- La peinture du sol de la cour qui est superbe et en cohérence avec la fresque.
- La peinture le salle 10.
- Installation d'une étagère au dessus du plan de travail chez M. Gabory.

Pour la venue du cirque, la mairie a été très réactive pour l'installation d'un coffret électrique et l'ouverture d'une arrivée d'eau.

Nous remercions à nouveau le CLPI et la commune pour l'accès aux toilettes pendant le stage de cirque

Travaux prévus:

Les stores sont en attente dans les classes du bas. Les devis ont été réalisés.

Les travaux visant à créer des toilettes en intérieur sont suspendus en raison de problèmes d'humidité et d'ossature dans les ailes du bâtiment.

Concernant l'aménagement de la cour, il devrait y avoir des jardinières installées le long de la balustrade donnant sur la rue afin de végétaliser la cour et de couper le contact avec la rue. En effet, il y a régulièrement des chutes ou jets de jeux de cour ainsi que des interactions parfois négatives avec certains passants.

M. Benoit propose que l'atelier bricolage de l'Espace Jeune, qui a commencé à réaliser du mobilier extérieur en bois, se rapproche de l'école sur ce projet.

Le directrice précise que le temps fort du printemps concernant le « Bien manger », il serait idéal que les jardinières puissent être installées avant pour travailler sur ce thème au printemps.

Demandes:

Classe 10 Mme Kerhuiel : Installation d'un grand placard dans le fond de classe plan de travail (demande renouvelée)

Bureau de direction : Installation d'un placard aménagé

La rampe d'accès au Trios pour poussette, trottinette demandée à l'issue du projet école éco-mobile sera réalisée en même temps que les travaux sur le réseau de chaleur du quartier.

5 POINT SÉCURITÉ

Exercice incendie:

Un exercice a été organisé le 13 septembre et a révélé que l'alarme dysfonctionnait. L'alarme a été donnée à l'aide de la sonnerie et les classes ont été évacué en 1m 35s. Ceci a pu fonctionner car pour le premier exercice les enseignants et les élèves sont prévenus. Dans le cas contraire, le signal n'aurait pas forcément été compris.

Un second était prévu le 18 octobre, l'alarme étant à nouveau défectueuse, il a été annulé. Le but est que les élèves notamment les nouveaux arrivants, puissent identifier le bon signal d'alarme.

M ; Benoit précise que le batterie de l'alarme actuelle n'existe plus, le système va être changé. Les délais ne sont pas connus.

Le 1er exercice PPMS a eu lieu avant les vacances : les élèves ont évacué l'école le plus discrètement possible. Il n'y a pas signal d'alarme (sonnerie) spécifique et audible de tous. L'évacuation s'est déroulée correctement. La discrétion est difficile à garder lorsque les classes se retrouvent.

Les préconisations de la gendarmerie sont de s'enfuir en fermant derrière soi. Cela prend du temps et implique une exposition devant les vitres. Il serait donc préférable de garder les portes de la cour fermées en permanence. A ce jour, c'est impossible car les toilettes sont à l'extérieur et des prises en charge extérieures ont lieu de manière quotidienne. Les apprentissages seraient trop impactés par les interruptions répétées.

Une caméra de vidéosurveillance va être installée à l'entrée de l'école, dans le bourg, au niveau du TRIO...S et dès Forges. Les bandes pourront être visionnées par la gendarmèrie et la police municipale si besoin.

7. ACTIVITÉS ET PROJETS POUR 2021/2022

Il y a de nombreux projets sportifs et culturels.

Le premier et principal projet a déjà eu lieu : le projet Cirque. C'était un défi sur trois points :

- il a été organisé tôt dans l'année. Ceci a permis d'avoir un créneau de deux semaines et de profiter davantage des bénéfices en terme d'exploitation pédagogique et de vivre ensemble.

- Les incertitudes liées au COVID ont compliqué l'organisation.
- Au niveau financier, il s'agit d'un budget conséquent : 5616 euros tarif final.

Pour financer ce projet, l'école bénéficie d'un subvention exceptionnelle de la Mairie d'un montant de 900 euros.

L'école a organisé une vente de pizzas (bénéfice 270 euros) et une vente de sacs en toile de jute (bénéfice 250 euros).

La vente des places de cirque a permis de récolter 1548 euros :

- 270 entrées payantes + 51 gratuites le 8 octobre 321 spectateurs
- 246 entrées payantes + 37 gratuites 283 spectateurs.

Il reste à charge 2680 qui seront pris sur la subvention de l'Amicale d'un montant de 4 000 euros pour l'année scolaire. Le complément permettra de financier les sorties théâtre et cinéma.

M. Benoit souligne l'importance de l'Amicale et de son bon fonctionnement pour que les élèves puissent bénéficier de projets pédagogiques.

L'équipe enseignante a prévu de réaliser avec les élèves un livre photo en souvenir du cirque incluant des photos du spectacle et du stage. Ce livre fera l'objet d'un travail de production d'écrit en classe, d'un travail sur ordinateur (création de dossiers, rangement et tri de fichiers...) et d'un travail sur les émotions liées à l'expérience circassienne des élèves. La publication des photos des élèves dans ce livre est soumis à autorisation des familles.

Le livret chevalet sera vendu au tarif de 12 euros et devrait être mis en commande fin novembre ou début décembre. Il y aura un livre par semaine de stage. Les cinq familles de l'école qui ont des enfants dans chaque semaine bénéficieront d'un tarif réduit.

Suite au projet Cirque, l'équipe enseignante souhaiteraient prévoir des temps d'activités en arts visuels en mélangeant les élèves comme lors de stages de cirque pour entretenir les liens crées pendant la semaine de stage.

- Natation (Mairie) pour tous les élèves de CP et de CE1 ; financement Mairie
- Kayak (SELLOR) pour uniquement les CM2;
- Golf (SELLOR) pour les CM1. Le demande de kayak a été refusée et ils ont obtenu un créneau Golf. 4 séances sur la commune et 1 séance au golf de Quéven.
- Handball pour les 2 classes de CM1 et CM2 avec un intervenant du HLHB. 5 séances + 1 mini tournoi entre les deux classes.
- -Tennis pour les classes de CP-CE1 B et CE2 5 séances en période 2.
- Patinoire (SELLOR) en classes de CP, CE1 et CE2 ; la participation des CP est exceptionnelle cette année. Elle est découle de la fermeture de classe. Les demandes avaient été faites pour 4 classes du CP au CE2 et 3 ont été acceptées.

- Le parcours culturel (Spectacles au Trio ; Cin'école ou Ecole et Cinéma; Médiathèque) est reconduit;

Toutes les classe verront le spectacle « Le grand Chut » au mois de Novembre.

- Participation au prix des Incorruptibles (toutes les classes).
- 5 Eau 5 Blavet : Les classe de CP-CE1 A et de CE2 ont eu une place pour ce projet financé par Lorient Agglo. Il s'agit un projet pédagogique visant à sensibiliser les enfants à la qualité des eaux de leur environnement proche. Cela inclus 6 interventions (3 à dominante sensorielle ou artistique et 3 à dominante scientifique) en classe ou dans un environnement proche de l'école.

Le projet se conclue par une rencontre entre les différentes classes participantes aux Halles de Locastel en fin d'année. Deux transports sont financés par Lorient Agglo. M. Gabory et Mme Chauvel souhaiteraient aller visiter la station de pompage, la station d'épuration et si possible le barrage de Guerlédan.

Actuellement, le financement de ces activités se fait par :

<u>La commune</u>: transports pour la natation, séances de natation, transport pour les structures de la SELLOR (Odyssaum, cité de la voile, haras, etc.)

<u>Lorient agglomération</u>: activités de la SELLOR (séances de kayak, de patinoire et de golf, visites guidées des structures...)

<u>L'OCCE, l'Amicale laïque et les familles :</u> toute autre activité. La part demandée aux familles ne s'élève jamais au-delà d'un tiers du montant de la sortie. Elle est volontaire.

7. TEMPS PÉRISCOLAIRES

L'école bénéficie d'une animatrice référente Audrey IZIQUEL. Il y a deux animatrices Sandra (accueil périscolaire + temps méridien, Carine temps méridien).

L'équipe d'animation a changé son fonctionnement, il y a désormais 3 animatrices sur la cour et plus d'animateur en cantine. Ceci permet l'animation d'ateliers et a amélioré la qualité des temps méridiens. Les parents ont perçu une amélioration des temps méridien en terme d'ambiance.

Après les vacances de la Toussaint, les classes mangeant au premier service alterneront une semaine sur deux.

L'aide aux devoirs est compliquée car les locaux de l'accueil périsçolaire reçoivent les élèves de l'élémentaire et de la maternelle. Il en résulte un espace un peu trop bruyant pour l'aide aux devoirs.

M. Benoit souhaite remettre en place le comité de suivi de restauration. Les parents font remonter des plaintes sur la qualité des repas de la part des élèves. Quelques parents élus pourront être invités à manger à la cantine avec les élus au moins une fois.

Les enfants sont de plus en plus nombreux à fréquenter la cantine 77 %. La mairie a constaté qu'il y avait un souci d'attrait pour le repas végétarien notamment.

La liaison froide est questionnée par les représentants.

8. POINT MATÉRIEL ET FINANCIER

POINT FINANCIER DE L'OCCE

L'OCCE est la coopérative scolaire à laquelle l'école adhère afin de pouvoir gérer un compte.

- •La coopérative a reçu un don de 4 000 € de l'Amicale laïque cette année pour permettre la mise en place d'activités :
- •Le mouvement financier pour 2020/2021 s'élève à environ 14 400 € pour les activités éducatives.
- •Le fond de roulement de début d'année s'élève à environ 6140 € après le don de l'amicale;

Rappels:

- •Il est interdit d'exiger la participation financière des familles pour une activité sur temps scolaire ;
- •Par souci d'équité et de solidarité, l'équipe enseignante ne demandera pas aux familles de s'acquitter d'une somme importante en début d'année. Les demandes de participations volontaires sont faites en fonction du coût des sorties. Nous avons à l'esprit de ne pas trop solliciter les familles tout au long de l'année.
- •Des ventes pourront être organisées régulièrement dans l'année au profit de l'OCCE et avec l'aide des parents d'élèves afin de pouvoir soutenir davantage les projets pédagogiques de cette année.
- •Sans Amicale laïque, aucun projet pédagogique d'envergure n'est envisageable.

9. QUESTIONS DIVERSES

• Est-il possible d'envisager un projet « Classe de Neige »?

Les projets de ce type sont très chers. Dans certaines écoles, il y a des habitudes de voyage, en cycle 3 par exemple, mais cela implique généralement que les autres classe aient très peu de budget.

Le projet d'école a fixé un rythme d'un grand projet collectif une année sur deux. L'école utilise l'intégralité des subventions versées.

Secrétaire, Sandra LE BOUTOUILLER:

Présidente, Cécile CHAUVEL: